

Lancement d'une étude de faisabilité pour un centre de formation commun

L'analyse de l'infrastructure de formation, entamée en 2022, a été approfondie au cours de l'année sous revue. Après une première analyse, l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM), la Police cantonale bernoise (POCA) et l'Assurance immobilière Berne (AIB) ont lancé une étude de faisabilité pour la construction d'un centre de formation commun et centralisé permettant de donner des formations complexes.

Il y a actuellement, dans tout le canton, sept centres de formation utilisés par l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB et par l'OSSM pour la formation des membres des sapeurs-pompiers et de la protection civile. Les centres sont gérés par les communes. À moyen terme, les investissements nécessaires pour certains de ces centres sont considérables, alors que les besoins en formation ne cessent de croître. Ce constat a incité en 2022 l'AIB et l'OSSM à lancer un projet commun d'examen de l'infrastructure de formation. Les contrats-cadres en vigueur ainsi que l'efficacité, la durabilité et la rentabilité des centres ont notamment été évalués. La POCA ayant également signalé des besoins en superficie supplémentaire pour des perfectionnements, elle s'est jointe au projet en 2023.

«Nous partons pour ainsi dire de zéro. Cela nous offre une grande liberté pour répondre à la question suivante: comment formerons-nous dans dix ou vingt ans?»



Stephan Zellmeyer
Chef du service de la protection de la population
Office de la sécurité civile,
du sport et des affaires militaires

«Pour moi, le nouveau centre de formation est bien plus qu'un bâtiment abritant nos formations. Il représente la promesse faite conjointement par les sapeurs-pompiers, la police et la protection civile d'offrir en tout temps un sentiment de sécurité à la population grâce à des spécialistes formés au plus haut niveau.»

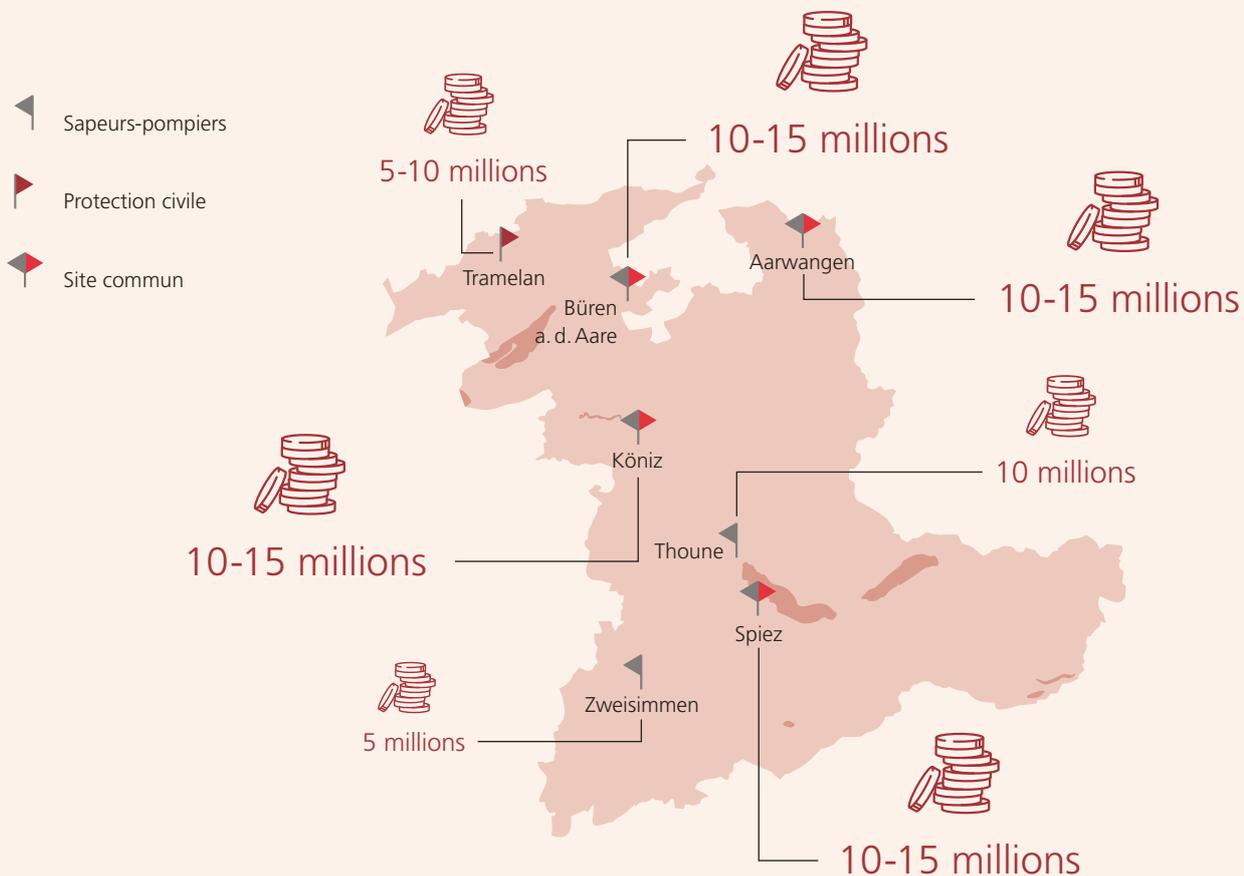


Theo Bühlmann
Responsable Prévention et intervention
Assurance immobilière Berne

Le statu quo n'est pas une option

Une première analyse a révélé que pour garantir des formations modernes et de haut niveau avec les centres de formation actuels des investissements de 80 à 115 millions de francs doivent être prévus à moyen terme pour les trois organisations ensemble. De plus, les exigences et les charges sont toujours plus complexes. En bref: le statu quo serait coûteux et ne répondrait pas aux besoins pour donner des formations sûres et modernes.

Investissements nécessaires par centre de formation



Centraliser ce qui est complexe, garder ce qui est simple au niveau local

Sur la base de la première analyse, les trois organisations examinent actuellement l'option d'un centre de formation commun et centralisé. Le leitmotiv est ici « centraliser ce qui est complexe, garder ce qui est simple au niveau local » : le centre commun permettrait de rassembler des formations sollicitant fortement l'infrastructure, par exemple la formation à la chaleur, le sauvetage impliquant des véhicules ou la gestion des substances dangereuses. Cela comprend aussi des installations de tir, de simulation et de défense contre les inondations. Les modules de formation qui ne nécessitent pas une infrastructure complexe se tiendraient davantage dans les communes. Un centre de formation commun permettrait en outre de bénéficier de synergies améliorant la rentabilité économique des formations : frais liés à l'emplacement, infrastructure de formation, taux d'occupation, ressources en personnel ou respect des prescriptions liées aux constructions et à l'environnement. Enfin et surtout, la charge financière qui pèse sur les communes en tant que gestionnaires des centres serait allégée.

Décision de principe attendue fin 2024

L'AIB, l'OSSM et la POCA ont lancé fin 2023 une étude préliminaire correspondante. Elle fournira des résultats détaillés et des bases décisionnelles quant à la faisabilité, aux coûts et aux sites envisageables. L'équipe de direction de projet est composée de représentants des sapeurs-pompiers, de la Police cantonale, de la protection civile et de l'AIB. La direction de projet générale est assurée par Theo Bühlmann, responsable Prévention et intervention à l'AIB. Le but est de parvenir à prendre, d'ici fin 2024, une décision de principe et à établir un plan de mise en œuvre concret. Et ce afin d'offrir le plus rapidement possible à toutes les parties prenantes une sécurité de planification. La mise en œuvre devrait prendre cinq à sept ans à compter de la décision politique.

«Un nouveau centre renforce l'attrait des sapeurs-pompiers.»

Theo Bühlmann est responsable Prévention et intervention à l'Assurance immobilière Berne et assume la responsabilité de l'étude de faisabilité pour un centre de formation commun. Dans un entretien, il explique pourquoi un nouveau concept de formation s'impose et quels sont les défis à relever.



Theo Bühlmann, pourquoi faut-il repenser l'infrastructure de formation ?

Les exigences en matière d'infrastructure vont profondément changer ces prochaines années. Cela va affecter presque tous les domaines de formation, des techniques ménageant l'environnement et les ressources à

la tactique d'intervention en passant par la sécurité au travail.

Comment en est-on arrivé à envisager un centre commun ?

L'aspect économique a été déterminant. Pour moderniser l'infrastructure actuelle et la rendre viable à l'avenir, nous aurions dû trouver des financements très importants. Construire un nouveau centre commun pour les formations complexes est plus efficace et permet de tirer un bénéfice optimal des synergies entre les différents partenaires.

Quels seraient les avantages pour l'AIB ?

Nous mettons tout en œuvre pour maintenir et renforcer le système de milice des sapeurs-pompiers bernois. Une nouvelle infrastructure de formation permet de proposer des formations modernes avec des outils dernier cri. Cela renforce fondamentalement l'attrait du service du feu.

Actuellement, ce sont les communes qui gèrent les centres de formation. En quoi la réorganisation envisagée changerait-elle les choses pour elles ?

Si notre projet obtient le feu vert, les sapeurs-pompiers n'auront plus besoin des centres actuels. Les formations qui ne nécessitent pas d'infrastructure complexe seraient données dans les locaux des communes. Nous pourrions ainsi prendre en compte nettement plus de communes que jusqu'à maintenant.

Pourquoi l'AIB a-t-elle pris la direction de l'étude de faisabilité ?

L'AIB a le mandat légal d'assurer à long terme la formation des sapeurs-pompiers. Les premiers investissements dans les centres de formation pointant à l'horizon, nous avons décidé, d'entente avec la POCA et l'OSSM de prendre la direction de l'étude de faisabilité pour faciliter sa réalisation.

Pour vous, quel est le plus grand défi à relever à cet égard ?

Pour moi, le plus grand défi est de trouver un terrain approprié dans le canton de Berne, le plus central possible et qui répond à toutes nos exigences.

Et de quoi vous réjouissez-vous ?

J'attends avec impatience le moment où les sapeurs-pompiers termineront le premier exercice d'incendie en situation réelle et iront prendre une bonne douche avant d'aller se restaurer au centre de formation.

« Un centre spécialisé ne signifie pas un retrait des communes. »

Stephan Zellmeyer est chef du service de la protection de la population auprès de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM); il défend les intérêts de la protection civile dans l'étude de faisabilité. Il explique quels sont les avantages d'une solution centralisée pour les formations spécialisées et quelles peuvent être les difficultés à surmonter.



Stephan Zellmeyer, pourquoi, à votre avis, une nouvelle infrastructure de formation est-elle nécessaire ?

Avec les sapeurs-pompiers, nous avons constaté que nous devons résoudre un problème afin de garantir une excellente formation non seulement aujourd'hui mais aussi au cours

des dix à vingt prochaines années. Les centres de formation actuels ont parfois été construits dans les années 1970 ou 1980. Ils fonctionnent mais nécessitent des investissements. Dans le même temps, les exigences envers la protection civile, et donc la formation, augmentent.

À quel niveau ?

D'une part, nous sommes confrontés à de nouvelles thématiques depuis quelques années. Outre les événements naturels, nous avons vécu une pandémie et une menace de pénurie d'énergie. Sur fond de guerre en Ukraine, il est aussi de plus en plus question du rôle de la protection civile en cas de conflit armé. D'autre part, nous avons toujours moins de monde prêt à s'engager à nos côtés. Enfin, l'amélioration de la formation des cadres est un objectif déclaré au niveau politique.

En quoi le centre de formation envisagé serait-il bénéfique à cet égard ?

La protection civile repose sur un service obligatoire à l'échelon national. Nous voulons et devons proposer aux personnes effectuant un service de protection une formation attrayante et de bon niveau même sur une période assez courte. Un centre pour les formations spécialisées nous permettrait de donner des formations plus intensives et plus proches de la réalité et, à l'avenir également, des formations modernes. C'est presque impossible avec l'infrastructure actuelle, qui date un peu.

Quels sont pour vous les avantages d'un centre commun ?

Avec une infrastructure commune, nous pouvons renforcer l'interaction des organisations que sont la Police cantonale, les sapeurs-pompiers et la protection civile et la faire connaître à l'externe. De plus, il s'agit d'une question du ratio coût-avantage : il n'y a aucun avantage à construire dans tout le canton cinq centres de formation coûteux et compliqués, par exemple pour l'aide technique dans les décombres. Un centre pour les formations spécialisées est plus efficace sur le plan opérationnel – y compris en ce qui concerne l'occupation.

Et quelles sont les difficultés ?

Le dimensionnement en est certainement une. Les trois partenaires ont tous des exigences élevées en ce qui concerne la place et la complexité. Parvenir à tout réunir sous un seul toit et trouver un lieu adéquat relève de la gageure. Les communes doivent aussi participer au processus. Nous devons les accompagner au plus près. Un tel centre ne signifie pas un retrait des communes, bien au contraire : la protection civile est présente dans les communes et le restera. Que ce soit avec les cours de répétition ou avec des formations spécifiques que nous souhaitons réaliser de manière plus décentralisée qu'à l'heure actuelle.

Qu'est-ce qui vous réjouit ?

De manière générale, le très bon élan qu'a pris l'affaire et le soutien que nous avons reçu de toutes parts. Pour nous, la faisabilité est liée à une révision de la loi. À cet égard, il est bon de constater que nous sommes écoutés et pris au sérieux au plus haut niveau politique. Je me réjouis aussi que nous ayons la possibilité de penser en grand. Les chantiers sont actuellement nombreux, mais c'est aussi synonyme d'opportunités : ensemble, nous entamons un nouveau chapitre en matière de formation.